



Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Distr. limitée
20 octobre 2022
Français
Original : anglais

Onzième session

Vienne, 17-21 octobre 2022

Point 7 de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la douzième session de la Conférence

Projet de décision révisé déposé par le Bureau élargi

Ordre du jour provisoire de la douzième session de la Conférence

La Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée approuve l'ordre du jour provisoire ci-dessous pour sa douzième session.

Ordre du jour provisoire de la douzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

1. Questions d'organisation :
 - a) Ouverture de la douzième session de la Conférence ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - d) Participation ;
 - e) Adoption du rapport du Bureau concernant les pouvoirs ;
 - f) Débat général.
2. Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant :
 - a) Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée ;
 - b) Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants ;
 - c) Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer ;
 - d) Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions.
3. Autres infractions graves, telles que définies dans la Convention, y compris les nouvelles formes et dimensions de la criminalité transnationale organisée.



4. Coopération internationale, notamment en matière d'extradition, d'entraide judiciaire et de coopération internationale aux fins de confiscation, et création et renforcement des autorités centrales.
 5. Assistance technique.
 6. Questions financières et budgétaires.
 7. Ordre du jour provisoire de la treizième session de la Conférence.
 8. Questions diverses.
 9. Adoption du rapport de la Conférence sur les travaux de sa douzième session.
-